



INSTRUCTIONS POUR L'ANIMATEUR DE LA CAUSERIE

Ici on présente UNIQUEMENT les renseignements de base. Assurez-vous de personnaliser votre causerie pour votre exploitation et votre établissement.

- ✓ Imprimez des copies de cette feuille pour vous et pour chaque participant.
- ✓ Menez une discussion avec vos travailleurs sur le matériel dans cette feuille à un lieu approprié au sujet. Assurez-vous de donner des exemples concrets dans la mesure du possible.
- ✓ Accueillez les questions.
- ✓ Terminez avec une révision courte des points principaux ou un résumé basé sur la discussion.
- ✓ Remplissez la feuille avec le nom de l'exploitation, le lieu et la date. Faites signer la feuille par chaque travailleur pour confirmer sa présence.
- ✓ Classez votre feuille dans vos dossiers de formation des travailleurs pour documenter l'événement de formation.

ACTIVITÉ DE TRAVAIL

La protection contre les chutes n'est pas seulement pour le travail à des hauteurs. Elle peut comprendre aussi les surfaces glissantes ou instables, le travail sur les surfaces élevées, les surfaces en pente (p. ex. un toit), ou le travail à proximité d'un bord non protégé, un trou ou une fosse.

CONTEXTE

Saviez-vous qu'il suffit de deux secondes pour tomber 20 m (64 pi)? Dans la plupart des provinces, une chute potentielle de 3 m (10 pi) ou plus exige la protection contre les chutes.

Points clés

Nous avons des Pratiques normales d'exploitation pour la protection contre les chutes dans notre ferme. Si vous ne vous en souvenez pas, faites-en une révision—Vous pouvez les trouver :

TROUVEZ LES DANGERS

Identifiez, dressez une liste ci-dessous et discutez de tous les risques de chute possibles dans notre ferme :

CONTRÔLEZ LE RISQUE

Il y a un ordre spécifique pour le contrôle des risques de chute, basé sur l'idée d'utiliser en premier lieu le contrôle le plus efficace. Seulement quand il n'est pas pratique d'utiliser un contrôle à classement supérieur devez-vous considérer l'usage du contrôle immédiatement inférieur. L'ordre est le suivant :

Éliminer le risque. Éliminez le danger ou la pratique de travail dangereuse du lieu de travail en prenant des dispositions, dans la mesure du possible, pour que la tâche s'effectue du sol ou sur une structure solide. Par exemple, on pourrait éliminer le besoin de grimper sur un silo pour ouvrir une écoutille en utilisant un dispositif d'ouverture au niveau du sol. On peut également installer une échelle et passerelle permanentes d'une construction solide avec une bonne prise de pied et de bons garde-corps pour offrir un moyen sécuritaire d'accéder à une écoutille de silo et de la quitter.

COMMANDITÉ PAR :



ÉVALUEZ LES RISQUES

Quelle est la probabilité qu'une chute se produise? Tenez compte de la nature, la fréquence et la durée de la tâche, l'environnement physique dans laquelle la tâche sera effectuée et les conditions dans lesquelles la tâche sera effectuée.

ATTENTION

Il est nécessaire de recevoir une formation dans l'utilisation sécuritaire et les limites de l'équipement de protection individuelle contre les chutes, comprenant les ceintures de sécurité, harnais, cordons et lignes de sauvetage. C'est la responsabilité de l'exploitant ou le superviseur de la ferme de consulter les règlements provinciaux pour les exigences en matière de formation et de s'assurer de tenir un registre de la formation dans les dossiers de la ferme.

PROCÉDURES D'URGENCE / CONTACTS

En cas de blessure appelez le 911 ou les services d'urgence locaux et avisez-moi ou votre superviseur.

AUTRES RESSOURCES

An Introduction to Personal Fall Protection Equipment, par WorkSafe BC (2005), disponible à http://www.worksafebc.com/publications/health_and_safety/by_topic/assets/pdf/fall_protection.pdf [en anglais seulement].

Installer un dispositif antichute.

Cela peut être un garde-corps, une plate-forme de travail temporaire (comme une table élévatrice à ciseaux) ou une plate-forme de travail élevée (p. ex. une nacelle élévatrice).

Installer un système pour travaux en élévation.

On l'appelle aussi un système de retenue antichute ou un système de restriction de mouvement qui vous empêche de tomber. Il restreint le travailleur de s'approcher du bord au moyen d'un système d'accès par corde ou de restriction de mouvement. Cela pourrait être convenable, par exemple, quand on place une bâche de camion d'un portique aérien.

Utiliser un système de protection contre les chutes.

Les systèmes de protection contre les chutes, comme les harnais complets, plate-formes à cliquet et filets de sécurité, vous protègent quand vous êtes tombé(s). Notez que pour les systèmes pour travaux en élévation et de protection contre les chutes les harnais, points d'ancrage

et accessoires doivent être conçus et construits spécifiquement pour la tâche, et des dispositions de sauvetage doivent être en place avant le commencement du travail.

Mettez en oeuvre des contrôles administratifs.

Restructurez les procédures de travail pour éliminer ou réduire le risque d'une chute. Vous pouvez utiliser également une combinaison des mesures de contrôle ci-dessus.

COMMENTAIRES / SUGGESTIONS

Nom de l'exploitation _____

Lieu _____

Animateur de la réunion _____

Date _____

PARTICIPANTS À LA CAUSERIE SÉCURITÉ

Nom en lettres moulées _____

Signature _____

Nom en lettres moulées _____

Signature _____

Nom en lettres moulées _____

Signature _____

Nom en lettres moulées _____

Signature _____



SécuritéFerreCanada
CanadaFarmSafe

Cet outil de producteur a été élaboré par l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA). La tenue régulière de Causeries sécurité, ou réunions de sécurité, avec les travailleurs agricoles est un élément de l'établissement d'un plan de sécurité agricole complet comme précisé dans le Plan de SécuritéFerre Canada, l'outil de gestion des risques opérationnels de l'ACSA pour la santé et la sécurité à la ferme. Pour télécharger la version de base du Plan de SécuritéFerre Canada, visitez www.casa-acsa/fr/PlanSecuriFerreCanada, ou contactez le bureau de l'ACSA au 1-877-452-2272 pour en apprendre davantage.

Cette Causerie sécurité a été financée par la société commanditaire exclusive Pioneer Hi-Bred Limited. L'ACSA est financée en partie par *Cultivons l'avenir 2*, une initiative fédérale, provinciale et territoriale, avec un soutien des secteurs agricole et des entreprises.